

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 24 septembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT de Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, JY MEYER, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, I NGUYEN, B PERRUSSET (proc de A GUIBERT-BATTAINI), E ROCHE, J SOUBEYRAND, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER (proc de P MAISONNEUVE), G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, J BOYER (proc de F SOULAVIE), M CEYSSON, A ROUSSET (proc de S GENEST), F CHASSON (proc de B SOUCHE), M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers
En exercice : 52
Présents : 34
Procurations : 8
Votants : 42
Absents : 10

Secrétaire de séance : J SOUBEYRAND

Absents : K ESSAYAR, C HADDAD, R KAPPEL, MF TASTEVIN, B TEYSSIER, D BERAL, C WIOT, V VANDUYNLAGER, M CHAZE et G DOZ.

En présence des suppléants non votants : O BOISSIN.

Date de convocation : 18/09/2024

Objet : Marché public 2023.020 - Actes modificatifs aux marchés de travaux pour l'aménagement d'une voie verte Saint-Sernin/Saint-Etienne-de-Fontbellon/Aubenas.

Par délibération n°DEL13062023-50 du Conseil Communautaire en date du 13 juin 2023, il a été procédé à l'attribution des marchés de travaux relatifs à l'aménagement d'une voie verte sur le tronçon Saint-Sernin/Saint-Etienne-de-Fontbellon/Aubenas.

Concernant les lots 1 et 2, des modifications sont à apporter pour tenir compte des contraintes techniques apparues en cours d'exécution des marchés, générant une plus-value globale de + 1 698,50 € HT selon le détail suivant :

Lot 1 - voirie et réseaux divers / signalétiques (terrassment supplémentaire pour création d'un passage inférieur)	plus-value de + 30 455,50 € HT
LOT 2 - serrurerie et mobiliers (réduction du nombre de garde-corps, barrières bois, fourniture et pose)	moins-value de - 28 757,00 € HT
Total	+ 1 698,50 € HT

Les actes modificatifs correspondants portent le nouveau montant du marché global comme suit :

Montant initial des marchés 1 763 191,50 € HT	Montant précédemment actualisé par des actes modificatifs antérieurs (lot 3) 1 735 566,10 € HT	Nouveau montant des marchés 1 737 264,60 € HT (variation nouveau montant / montant initial : - 25 926,90 € HT)
--	---	--

Soit une variation globale de - 1,5 % par rapport au montant initial des marchés

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve les actes modificatifs aux marchés de travaux pour l'aménagement de la voie verte Saint-Sernin/Saint-Etienne-de-Fontbellon/Aubenas, tels que décrits ci-dessus et autorise le Président à les signer ;
- charge le Président de procéder aux déclarations réglementaires (données essentielles, contrôle de légalité...).

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 25 septembre 2024.
Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20240924-DEL24092024-31-DE
Date de télétransmission : 26/09/2024
Date de réception préfecture : 26/09/2024